

L'ESSENTIEL

■ Une étape importante de la refondation pédagogique de l'École est la mise en œuvre, à la rentrée 2015, du nouveau programme de l'école maternelle. Sa mission principale est de donner aux enfants envie d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Ce temps de scolarité spécifique permet d'établir les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves. Pour accompagner la mise en œuvre du programme, le ministère met à la disposition des enseignants un ensemble de ressources pédagogiques.

**L'école maternelle : un cycle unique,
fondamental pour la réussite de tous****La loi de refondation de l'École donne une nouvelle mission à l'école maternelle**

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise

des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées : résolution de problèmes, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

**Le nouveau programme de l'école maternelle organise les enseignements en cinq domaines d'apprentissage**

Chacun des cinq domaines est essentiel au développement de l'enfant et doit trouver sa place dans l'organisation du temps quotidien :

- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ;
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- construire les premiers outils pour structurer sa pensée ;
- explorer le monde.

La place primordiale du langage est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité et la pensée. Les domaines « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde » s'attachent à développer une première compréhension des nombres et des premiers outils mathématiques, de l'environnement des enfants et à susciter leur questionnement. En s'appuyant sur des connaissances initiales liées à leur vécu, l'école maternelle met en place un parcours qui leur permet d'ordonner le monde qui les entoure, d'accéder à des représentations usuelles et à des savoirs que l'école élémentaire enrichira.

Un ensemble de ressources d'aide à la mise en œuvre du programme

Afin d'aider et d'accompagner les équipes enseignantes dans la mise en œuvre du programme de maternelle, un séminaire national de formation s'est tenu le 23 juin 2015. Des ressources relatives aux besoins du jeune enfant et à la scolarisation des enfants de moins de trois ans, au langage oral et à la découverte de l'écrit, au jeu, au graphisme, à l'écriture, à l'exploration du vivant, des objets et de la matière et à l'activité physique ont été produites sous l'égide de la direction générale de l'enseignement scolaire et de l'inspection générale de l'éducation nationale. Elles sont destinées à accompagner la mise en œuvre du programme et mises en ligne sur Éduscol.

Les enseignants recevront aussi un livre numérique enrichi produit par Canopé, au format ePub, construit à partir du texte intégral du nouveau programme de maternelle. Il intégrera des contenus de natures différentes : textes, images, commentaires audio, diaporama, vidéo.

Une évaluation repensée

À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc aussi de développement et de maturité, ont une influence sur le rythme des acquisitions. Tout regard évaluatif doit donc s'attacher autant aux procédures et processus que l'enfant met en œuvre dans ses apprentissages qu'à l'appréciation des résultats de son action. Pour faciliter la continuité du parcours scolaire des élèves lors du passage à l'école élémentaire, les enseignants du cycle des apprentissages premiers transmettent aux enseignants du cycle suivant, cycle des apprentissages fondamentaux, un état des acquis de leurs élèves à l'issue de la scolarité à l'école maternelle. Le suivi des apprentissages et la communication des progrès des élèves reposent sur deux outils : un carnet de suivi des apprentissages, renseigné tout au long du cycle 1, et une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Le document de synthèse des acquis scolaires de l'élève est communiqué aux parents ou au responsable légal. Comme pour la transmission du carnet de suivi des apprentissages tout au long du cycle, cette synthèse remise aux parents reflète ce que leur enfant sait faire à l'issue de sa scolarité à l'école maternelle. Elle est l'occasion de dialoguer positivement avec les familles. Elle permet aussi, le cas échéant de les rassurer sur la prise en charge des besoins et des fragilités de leur enfant, pour aborder sereinement le cycle 2.